

Compte-rendu de l'assemblée générale de TME Pharma

Berlin, Allemagne, le 17 juin 2026, 18 h 30 CET – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies contre le cancer du cerveau et les maladies oculaires annonce aujourd'hui que toutes les résolutions ont été adoptées lors de la réunion tenue le 15 juin.

L'Assemblée générale des actionnaires de TME Pharma s'est déroulée le lundi 15 juin 2026, sous la présidence de M. Diede van den Ouden. Quatre actionnaires étaient présents, avaient donné pouvoir ou ont voté par correspondance. Ceux-ci représentaient ensemble 6,87 % des actions et droits de vote.

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration. Les résultats du vote sont disponibles sur le site web de TME Pharma.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TME Pharma NV

Diede van den Ouden, CEO
ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le cancer et les maladies oculaires. Les principaux composés de la société ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection des tumeurs contre le système immunitaire et en bloquant la réparation des tumeurs. Voici quelques informations supplémentaires sur les actifs de l'entreprise qu'elle souhaite concéder sous licence :

- *NOX-A12 (olaptosed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui fait actuellement l'objet d'une étude (essai clinique de phase 1/2 GLORIA) chez des patients nouvellement diagnostiqués avec un cancer du cerveau qui ne bénéficieront pas cliniquement d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 sur le glioblastome, et TME Pharma a obtenu la désignation Fast Track de la FDA pour le NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour le traitement du glioblastome, un cancer agressif du cerveau chez l'adulte. Le NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également reçu auparavant la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.*
- *NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant le CCL2 et les chimiokines apparentées), qui est en cours d'évaluation dans les maladies ophtalmiques nécessitant des traitements bien tolérés et ayant un effet antifibrotique.*

Sous la direction de son nouveau PDG, Diede van den Ouden, qui a rejoint la société en juin 2025, celle-ci entreprend actuellement une restructuration stratégique dans le but de fournir les ressources financières nécessaires pour libérer la valeur de NOX-A12 et NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- *Levée de fonds auprès de sources alternatives*
- *La recherche d'opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie afin d'atteindre un flux de trésorerie opérationnel positif pour la société*
- *L'exploitation des reports de pertes fiscales*

Pour plus d'informations, consultez le site : www.tmepharma.com.

À propos de l'étude GLORIA

L'étude GLORIA (NCT04121455), actuellement suspendue, est une étude de phase 1/2 d'escalade de dose menée par TME Pharma, évaluant le NOX-A12 en association avec la radiothérapie chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) partiellement réséqué ou non réséqué en première ligne, présentant un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard). GLORIA évalue également la sécurité et l'efficacité du NOX-A12 dans un bras d'expansion où le NOX-A12 est associé à la radiothérapie et au bevacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude ouverte de phase 2 à deux bras envisagée par TME Pharma [AA1] sur le NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan nanoliposomal/5-FU/leucovorine ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique microsatellite stable.

Avertissement

Les traductions de ce communiqué de presse dans d'autres langues que l'anglais sont fournies uniquement à titre indicatif pour les lecteurs ne maîtrisant pas l'anglais. La société s'est efforcée de proposer une traduction fidèle du texte original en anglais, mais de légères différences peuvent subsister en raison des subtilités inhérentes à la traduction. Ce communiqué de presse contient des informations qui constituent des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles de TME Pharma et sont soumis à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents et difficiles à prévoir. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévus, on peut citer, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, ainsi que le calendrier et la capacité de TME Pharma à obtenir les autorisations réglementaires pour le NOX-A12 et tout autre candidat-médicament. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont valables à la date de sa publication, et TME Pharma ne s'engage à aucune mise à jour de ces informations, sauf si la loi applicable l'exige.